صندوق الضمان المركزي
CAISSE CENTRALE DE GARANTIE

Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances

FONDS INNOV INVEST

Projet de Financement des startups et des entreprises innovantes

======

Avis pour la labellisation des structures d'accompagnement des porteurs de projets et des startups innovants

1. Afin de renforcer l'offre de financement ciblant les startups et entreprises innovantes, le Gouvernement marocain a retenu dans le cadre de la stratégie de la **Caisse Centrale de Garantie (CCG)**, la mise en place d'un dispositif de financement de l'amorçage et de l'innovation. Ce dispositif, dénommé **« Fonds Innov Invest (FII) »** comprend, entre autres, une composante de soutien à l'écosystème entrepreneurial au Maroc.

2. A ce titre, le Gouvernement marocain a sollicité un prêt auprès de la Banque mondiale pour le financement de ce Projet.

3. Pour la mise en œuvre de cette composante, la CCG prévoit de labelliser, pour une durée de 3 ans, dix (10) Structures au maximum, domiciliées au Maroc et assurant chacune, des services d'accompagnement et/ou de financement ci-après :

- Prospection (organisation d'événements pour appels à projets...) ;
- Sélection (Evaluation du caractère innovant, appréciation du potentiel du projet...) ;
- Accompagnement (Coaching, mentoring, mise en relation, incubation, prototypage...) ;

et le cas échéant :

- Financement (subventions, prêts d'honneurs...).

4. Les structures qui seront labellisées recevront un appui financier ainsi que la possibilité d'octroyer les produits **« Innov Idea »** (subventions) et **« Innov Start »** (prêts d'honneur) en faveur de porteurs de projets innovants.

5. Il est prévu au titre de cette composante de financer et d'accompagner près de 300 porteurs de projets et startups, à raison d'environ 10 projets par structure et par année.

6. La **CCG** invite les candidats qui réalisent les services mentionnés au point 3 ci-dessus à manifester leur intérêt auprès de la **CCG**. Ainsi, les structures d'accompagnement intéressées doivent fournir les informations récentes relatives aux dernières années de leur activités, justifiant qu'elles sont qualifiées pour exécuter les services demandés (brochures, références concernant l'exécution de prestations et activités de financement et/ou d'accompagnement, moyens humains et techniques, sources de financement de la structure, C.V du personnel clé, etc.).

Seuls les candidats sélectionnés après évaluation des manifestations d'intérêt seront invités à remettre une proposition technique pour poursuivre le processus de sélection suivant la Methode Basée sur la Qualité Technique (SBQ), telle que énoncée dans les Directives pour la sélection et l'emploi de consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, version Janvier 2011, révisées juillet 2014 et affichées sur le site Web : worldbank.org/html/opr/consult

7. **Délai de manifestation d'intérêt** : les manifestations d'intérêt doivent intervenir **au plus tard le 02/05/2017 à 16H**, heure de Rabat-Maroc, contre accusé de réception et ce, au siège social de la CCG à Rabat, Maroc.

Les dossiers sont à présenter en langue française en format papier, accompagnés d'une version électronique de tous les documents fournis.

8. Les informations complémentaires relatives à cet appel à manifestation d'intérêt peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures suivantes ou en faisant une demande par e-mail aux adresses ci-après et ce, du lundi au vendredi de 9h à 16h (heures locales).

9. Le démarrage de la prestation est prévu au plus tard pour septembre 2017.

Adresse : Caisse Centrale de Garantie, Centre d'Affaires, Boulevard Ar-Ryad,
Hay Ryad – 10.100 Rabat, Maroc
Téléphones : **+212 537 716 868 / +212 537 726 864**

Personnes à contacter :

- Omar IDRISSI AMRAOUI : **o.idrissiamraoui@ccg.ma**
- Oumaima FATHI : **o.fathi@ccg.ma**